

Le Journal du

RELAIS PETITE ENFANCE arc-en-ciel



Le relais petite enfance L'arc-en-ciel

Le Relais Petite enfance a officiellement ouvert ses portes le 06 novembre dernier. C'est un lieu gratuit, d'informations, d'échanges, de professionnalisation et d'accompagnements, destiné aux assistants maternels, aux gardes d'enfants à domicile et aux familles.

Le RPE, en lien avec les divers acteurs de la Ville de Houilles

L'association "la Voix des assistantes maternelles"

La voix des assistantes maternelles est une association oivilloise créée en 2020, les buts sont de promouvoir le métier d'assistant maternel, de permettre le dialogue avec les institutions locales, de favoriser la socialisation des enfants accueillis par les assistants maternels et d'aider les parents dans leurs recherches. Et ça marche !!! Depuis la création, l'association a eu la joie de voir se multiplier les aires de jeu pour tout-petits dans les parcs, d'être concertée pour la création du RPE. Les assistantes maternelles ont obtenu des créneaux privilégiés à la médiathèque et à la graineterie mais aussi sur Houilles plage, avec du matériel de motricité adapté aux enfants. Nous proposons également à nos adhérents des ateliers d'informations. Grâce à l'association, de nombreuses familles en savent un peu plus sur notre métier et ont été mises en lien avec nos adhérents, ce qui a grandement facilité la recherche. Pour rejoindre l'association vous pouvez écrire à assistantesmaternelleshouilles@gmail.com ou contacter **Magalie Bouvet** au **06.64.90.85.28** les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 heures à 15h30. La présidente de l'association est **Mme Karima Kharouni**.



Cellule agrément - la puéricultrice de secteur

Le département a pour mission d'assurer un accueil de qualité pour les enfants de moins de 6 ans en garantissant santé, sécurité et épanouissement dans tous les modes d'accueil. La cellule agrément est composée d'infirmières puéricultrices, qui accompagnent les assistants maternels qui exercent en libéral ou au sein d'une crèche familiale (structure communale) et en Maisons d'Assistants Maternels (M.A.M), pour assurer les conditions optimales d'accueil des enfants. L'infirmière puéricultrice se déplace au domicile des assistants maternels pour s'assurer de la sécurité physique, affective et morale des enfants. Ces visites permettent un temps d'observation, d'échange et de conseils si besoin avec l'assistante maternelle. Elle évalue également les candidatures, les demandes de modifications ainsi que les renouvellements d'agrément, tous les 5 ans. A Houilles, la puéricultrice de secteur est **Madame Croulet Pauline**. Le RPE collabore avec les puéricultrices du département pour se tenir à jour des informations, des procédures ou des protocoles en vigueur dans l'intérêt et l'accompagnement des assistants maternels ou futurs assistants maternels ainsi que des familles.

L'association "Lire et faire lire" avec l'intervention de Martine Floriat

Deux jeudis par mois, Martine lit des histoires aux enfants et leur permet de manipuler le livre afin qu'il soit un outil utilisé dès le plus jeune âge.

Le livre permet de développer l'imaginaire des enfants et de favoriser le langage. Lors de ce temps calme et convivial, Martine procède de façon ritualisée en sonnante une clochette pour annoncer le début de la lecture. Après avoir raconté quelques livres, elle propose un temps de manipulation aux enfants qui le souhaitent et sonne à nouveau la clochette pour annoncer la fin de son intervention.

Horaires RPE



Horaires pour le public les après-midis sur rdvs :

- Lundi, mardi et mercredi de 13h à 17h30
- Jeudi de 13h à 19h
- Vendredi 13h à 16h



Accueils et ateliers pour les assistants maternels sur inscription :

- Tous les matins de 9h30 à 11h30



VILLE DE
HOUILLES



20 place Michelet, 78800 Houilles

01.30.86.32.74 | 07.85.81.35.89

Laura.ruggieri@ville-houilles.fr

Le portrait des assistantes maternelles



Ludivine Viguier

*Coiffeuse
assistante maternelle depuis 2010*

Je m'appelle Ludivine, je suis mariée et j'ai deux enfants. Lorsque j'ai intégré une école en alternance, j'ai dû trouver une formation et j'ai naturellement suivi la voie de la coiffeuse où je me plaisais jusqu'à l'arrivée de mon premier enfant en 2005.

L'assistante maternelle qui accueillait mon enfant était vraiment bienveillante et les enfants accueillis étaient épanouis. C'est elle, qui s'est aperçue de mon besoin de changement, car mon métier de coiffeuse ne me convenait plus, elle m'a alors suggéré de devenir assistante maternelle. S'en est resté là jusqu'en 2008, à l'arrivée de mon deuxième enfant, où une petite lumière s'est allumée et où je me suis rappelée de ce que m'avait dit l'assistante maternelle de mon fils.

J'ai alors décidé d'entreprendre la formation d'assistante maternelle. Je l'ai validée en septembre 2010.

Pour moi, le métier d'assistante maternelle c'est permettre aux enfants accueillis d'être épanouis.

Cela m'a également permis d'être disponible pour mes enfants qui étaient encore petits et qui avaient besoin de ma présence. J'ai enfin pu concilier ma vie familiale et professionnelle.

Dans mon quotidien, j'attache beaucoup d'importance à respecter le rythme de chacun. En l'occurrence j'accueille deux bébés et s'ils ont besoin de repos, je remets l'activité prévue à plus tard car c'est ma priorité.

Lorsqu'ils sont en éveil, j'aime leur proposer des temps de gymnastique douce pour favoriser le développement corporel. J'installe un espace pour qu'ils puissent se mouvoir. Je peux également proposer de la peinture propre pour laisser leurs traces. Je sors également chaque jour, ne serait-ce que pour aller acheter du pain avec les enfants, car c'est agréable de faire une petite promenade par jour.

Pour les plus grands, je propose différentes activités selon leurs envies, car pour moi c'est essentiel de ne pas les forcer. Je considère qu'il est important que cela vienne de l'enfant.

Il y a du jeu libre où l'enfant peut choisir ses jeux, de façon à se construire son identité. Je propose également du dessin, de la pâte à modeler, de la peinture.

Après la sieste je privilégie des jeux plus doux, plus calmes, jusqu'à l'arrivée des parents.

Selon moi, l'assistante maternelle a une certaine souplesse dans les horaires de travail, intéressante pour les familles. Par ailleurs, lorsqu'un enfant est malade, l'accueil en petit comité me permet d'être disponible pour l'enfant. Les relations sont privilégiées et individuelles, c'est ce que j'apprécie.



Karima Kharouni

*hôtesse d'accueil pendant 8 ans
Assistante maternelle depuis juillet 2000*

Je m'appelle Karima Kharouni, j'ai 57 ans, maman de 3 grands garçons. Ovilloise depuis 1988, j'exerce le métier d'assistante maternelle depuis 24 ans. Au départ j'ai commencé à accueillir 1 seul enfant, puis le 2ème au bout de 6 mois et le 3ème enfant accueilli est arrivé très rapidement suite à un placement en urgence.

Avant de devenir assistante maternelle, j'ai exercé tant que hôtesse d'accueil dans la grande distribution durant 8 ans. Un métier que j'ai beaucoup apprécié. C'est à la suite du congé parental de mon 3ème enfant que j'ai été licenciée et la question s'est posée à savoir quoi faire pour me permettre de m'occuper de mes enfants et de pouvoir avoir un travail.

J'ai prospecté, c'est en rencontrant des mamans qui exerçaient ce métier que l'idée m'est venue. Je ne regrette pas mon choix de reconversion vers le métier de la petite enfance, ce fut comme une évidence! Dans ma famille ce métier était bien présent; ma mère a exercé ce métier durant 25 ans, j'ai également effectué du baby-sitting ainsi que du bénévolat à la bibliothèque de l'école de mes enfants.

Il est certain que ce métier requiert une bonne organisation, de la patience, de l'écoute et de l'ouverture d'esprit. Il faut être capable d'accepter les critiques et de s'adapter à la nouveauté, car il n'existe pas de modèle unique d'enfants et de parents. Les points clés : rester dans la communication.

Mon rôle est de répondre aux besoins des enfants et de les accompagner de mon mieux tout au long de la journée.

La journée démarre avec l'accueil des enfants, je prends le temps de faire le point avec chaque famille, car ce moment est très important pour le bon déroulement de la journée. Une fois que tous les enfants accueillis sont arrivés, nous procédons à un rituel en chanson pour se dire "Bonjour". Après un temps de jeu libre, je propose une activité à thème selon la saison où bien de l'éveil musical, pâte à modeler, puzzles, motricité fine, peinture, encastrement, lecture, ou tout simplement nous allons au relais et le mercredi on se rend à la médiathèque. Je veille à prendre en compte le rythme de chaque enfant. Avant tout, il faut que cela reste un plaisir! Ensuite, vient l'heure d'aller faire une balade au parc pour nous permettre de rencontrer d'autres enfants, cela favorise la socialisation et surtout cela leur permet de bien se dépenser à travers les jeux : toboggans, jeux de ballons ou tout simplement faire un tour au marché, car c'est un lieu pédagogique!

Le retour à la maison se fait vers 11h30 pour la pause déjeuner. Je prépare des repas variés afin de faire découvrir différents goûts et différentes saveurs aux enfants. Après le lavage des mains, les enfants participent à la mise en place de la table. C'est aussi notre rôle que de favoriser l'autonomie.

Vient ensuite le moment du change des couches et avant de se rendre à la sieste, je propose un retour au calme avec une petite histoire que nous avons choisi ensemble parmi les livres empruntés à la médiathèque. C'est vraiment un rituel que les enfants attendent avec impatience!

Vient le moment où je peux faire une pause enfin presque!!! Il faut tout de même rester très vigilante!

L'après midi passe relativement vite après la sieste, le goûter et des jeux libres avant l'arrivée des parents.

En tant qu'assistante maternelle je me dois de répondre aux attentes des parents afin de permettre de bonnes relations de confiance, et pour cela je me forme régulièrement ce qui rassure les parents et renforce mes compétences.



Yamina Chabane

*employée dans une entreprise de consommables informatiques
Assistante maternelle depuis 2001
CAP Petite Enfance en 2018*

Je m'appelle Yamina, je suis maman de 4 enfants. Je travaillais dans une entreprise de consommables informatiques pendant plusieurs années. A mon troisième enfant, j'ai pris un congé parental. Ensuite, l'entreprise où j'exerçais s'est dissoute. J'ai mûrement réfléchi à une reconversion professionnelle en tenant compte de ma vie familiale et de mes trois enfants.

J'ai choisi de m'orienter vers le secteur de la petite enfance. Je pensais au départ travailler dans ce milieu pour un certain temps et finalement je me suis épanouie pleinement dans ce métier. Je suis devenue assistante maternelle agréée depuis 2001. Pour renforcer mes compétences et mes connaissances, j'ai passé mon CAP Petite Enfance, que j'ai obtenu en décembre 2018.

Cela fait donc 23 ans que j'exerce ce métier qui m'a permis de retrouver de la sérénité dans mon quotidien, un apaisement, des repères et un rythme qui me convient parfaitement.

Même si c'est un métier qui demande beaucoup d'énergie et d'investissement, les enfants le rendent plus facile grâce à leurs sourires et leur joie de vivre. C'est cela qui me motive chaque jour.

Durant ma journée, ce qui est primordial pour moi, c'est de prendre le temps des transmissions le matin pour proposer un accueil de qualité et rassurer l'enfant et sa famille sur la journée à venir.

Le matin je m'adapte souvent aux envies et aux demandes des enfants en tenant compte de leur âge et de leur développement. Je peux proposer du jeu libre, du dessin, de la pâte à modeler, de la motricité et je sors régulièrement au parc pour rencontrer d'autres enfants.

L'une de mes priorités est le respect du sommeil de l'enfant. Respecter le rythme de l'enfant c'est aussi lui proposer un équilibre.

Mon rôle est d'être à l'écoute de chacun et rassurante avec la famille. Je souhaite surtout que le parent ait confiance afin qu'il puisse partir travailler ou s'occuper en étant serein pendant sa journée.

Etablir une relation de confiance avec le parent permet d'accueillir et d'accompagner l'enfant en toute sécurité.

J'attache aussi beaucoup d'importance à rendre l'enfant plus autonome par des gestes ou des actions au quotidien, pour moi, avant de faire son entrée à l'école, l'enfant doit pouvoir se chausser seul, mettre son manteau, savoir manger tout seul, l'accompagner dans l'acquisition de la propreté,...

En cela l'assistante maternelle peut accompagner l'enfant à faire lui-même. Etre en petit comité au domicile permet d'accompagner de façon plus individuelle l'enfant vers l'autonomie.



Luisa Da Graça Vaz

*Garde d'enfants à domicile depuis 1998
Assistante maternelle agréée depuis 2009*

Je suis assistante maternelle depuis 2009, toutes ces années d'expériences m'ont permis d'acquérir de solides bases quant à l'accueil des jeunes enfants. Je me suis formée régulièrement tout au long de ma carrière professionnelle.

J'ai toujours eu à cœur d'accompagner au mieux les enfants dans leur développement, leur éveil et leur autonomie.

Les enfants m'appellent par mon prénom, Luisa. J'accueille actuellement une petite fille qui ira à l'école en septembre. J'ai un agrément pour trois enfants 4 jours par semaine.

Pour moi, le métier d'assistante maternelle a tous les avantages du milieu familial. Un petit milieu qui favorise le respect du rythme de chaque enfant, une attention individualisée et une relation privilégiée.

J'apprécie particulièrement pouvoir accueillir des enfants de tous les âges car c'est très riche aussi bien pour les plus petits que pour les plus grands. Les bébés observent beaucoup les plus grands et tentent de les imiter. Et les plus grands sont attentifs et délicats avec les bébés.

Mes journées sont ritualisées car je considère que cela est rassurant pour l'enfant. J'accueille les familles devant ma porte le matin et nous prenons le temps d'échanger et de faire les transmissions. Je propose ensuite du jeu libre aux enfants. Ils peuvent évoluer dans le salon et également dans une des chambres. Des jeux divers et variés sont à disposition.

Je mets en place des activités : peinture, dessin, pâte à modeler, plutôt le matin. Les activités plus particulières sont souvent mises en place lors des événements festifs. (fête des mamans, Noël, pâques...)

Après les ateliers, je propose une sortie. En général, je sors au moins une fois par jour avec les enfants si le temps le permet, ne serait-ce que pour acheter du pain à la boulangerie. Ils apprécient beaucoup cette petite balade.

En rentrant, on se lave les mains et on passe à table. Je propose la confection des repas et les compotes "maison". Ensuite, il y a un temps de sieste. J'ai deux espaces de sieste, deux chambres prévues pour le temps de la sieste. J'organise le coucher selon l'âge, les besoins et le rythme de chacun.

En été, je propose une sortie dans l'après-midi mais en hiver, je privilégie les jeux d'intérieur. En été, les parents me rejoignent au parc en bas du domicile pour les transmissions de la journée. Je base la relation avec les parents et les enfants sur la communication.

Pour proposer un accueil de qualité, le respect et la confiance sont les deux valeurs fondamentales dans la relation avec une famille. J'y attache une importance particulière.

La chronique du Relais : La bienveillance et les phrases positives pour accompagner un jeune enfant

" La bienveillance est une petite lumière intérieure qui irradie et demeure toujours allumée dans l'obscurité." – Catherine Rambert

Accompagner un enfant avec bienveillance, c'est l'accompagner dans ses émotions par des gestes et des mots positifs.

L'enfant est une éponge qui capte tout. Chaque mot ou chaque geste peuvent avoir un impact sur sa construction identitaire. C'est pourquoi il est essentiel d'y attacher de l'importance. Verbaliser ses actions, reconnaître, nommer les émotions vécues par l'enfant, utiliser des phrases et des mots positifs sont autant d'éléments qui permettront à l'enfant de grandir en toute sécurité. Pour autant, l'enfant a besoin de cadre, de limites et de règles pour grandir et évoluer en sécurité. Il est essentiel de savoir lui dire "non" aussi, tout en verbalisant, en expliquant les règles et en accompagnant les émotions.

Voici quelques exemples de phrases positives qui peuvent être utilisées pour accompagner un enfant au quotidien, avec ses émotions.

Il s'agit surtout de trouver les formules qui vous correspondent à vous et avec lesquelles vous serez le plus à l'aise pour prendre compte les émotions de l'enfant et l'accompagner avec bienveillance.

"Tu as le droit d'être en colère et de t'exprimer."

"Je sais que tu es fatigué aujourd'hui et que tu vis de grandes émotions,"

"J'ai entendu que tu n'étais pas en forme aujourd'hui, je suis là pour toi et je t'accompagne"

"J'ai vu que tu as eu mal, je vais sécher tes larmes" plutôt que "ce n'est rien, ne pleure pas!"

"Descends" plutôt que "ne monte pas!"

"caresse" plutôt que "ne tape pas!"

"C'est interdit" plutôt que "tu n'as pas le droit!"

Les ateliers du RPE en images

Les accueils jeux ont lieu tous les matins pour les assistants maternels et les gardes à domicile.

Le lieu est aménagé de façon sécurisée et ludique. Les jeux sont à disposition et les enfants peuvent circuler librement dans le lieu. Les adultes sont disponibles et responsables des enfants qu'ils accueillent. **Les assistantes maternelles et les gardes d'enfants à domicile doivent remplir des formulaires d'autorisation** signés par les parents pour fréquenter le relais petite enfance.

L'inscription est possible à partir du 15 du mois pour le mois suivant. (Exemple à partir du 15 avril pour le mois de mai)

Des ateliers thématiques sont proposés.

En janvier et février
thème : blanc et multicolore,

En mars :
thème: Fleurs et nature
Semaine de la petite enfance : "Allez viens je t'emmène découvrir, pieds nus, mon univers sensoriel et naturel."

En avril
thème : musique



Blanc sur noir



Manipulation de mousse



Atelier sensoriel "sable de lune"



Atelier motricité et plaques sensorielles colorées



Temps calmes

Ateliers multicolores ; Les tableaux du carnaval



Multicolores et déguisements



Fleurs et nature : Fleurs avec des bouteilles en plastiques



Semaine de la Petite Enfance : "Viens je t'emmène pieds nus, découvrir mon univers sensoriel et naturel."



Musique





DEVENIR ASSISTANT MATERNEL

Pour obtenir l'agrément, il est nécessaire de remplir plusieurs conditions :

- Avoir plus de 18 ans
- Résider dans les Yvelines
- Avoir un casier judiciaire vierge
- Les personnes étrangères doivent pouvoir justifier d'un titre de séjour régulier en France, en cours de validité, leur permettant d'exercer une activité professionnelle salariée
- Produire un certificat médical attestant que l'état de santé du candidat lui permet d'accueillir des enfants
- Présenter les garanties pour accueillir un enfant dans des conditions permettant d'assurer son développement physique, intellectuel et affectif
- Disposer d'un logement permettant d'assurer le bien-être physique, l'épanouissement et la sécurité de l'enfant
- Après l'envoi d'une demande d'agrément, le Département dispose de 3 mois pour rendre sa décision. L'agrément est accordé pour une durée de 5 ans et précise le type d'accueil (journée, temps partiel, extrascolaire), l'âge et le nombre d'enfants que l'assistant maternel peut accueillir à son domicile. Celui-ci ne peut toutefois être supérieur à quatre.

La formation

Le département organise et finance la formation obligatoire des assistants maternels en partenariat avec l'IFAC.

Une fois agréé par le Président du Conseil départemental, l'assistant maternel doit effectuer un cursus de formation obligatoire ; elle s'organise durant 120 heures minimum :

- Une 1ère partie de 80 heures minimum avant tout accueil d'enfant, ainsi que la formation « Préventions et Secours Civiques », niveau 1 (PSC1) à l'issue de laquelle une évaluation est réalisée,
- Une 2ème partie de 40 heures minimum à réaliser dans les 3 ans suivant l'accueil d'un 1er enfant, finalisée par une évaluation.

Lors de la 1ère partie de la formation, sont abordés :

- Les besoins fondamentaux de l'enfant,
- Les spécificités du métier d'assistant maternel,
- Les connaissances et compétences au titre du rôle de l'assistant maternel.

En complément de cette formation obligatoire indispensable à l'exercice du métier d'assistant maternel, le Département organise également des sessions thématiques de formation complémentaire destinée à renforcer ses connaissances en vue de l'amélioration des conditions d'exercice professionnel.